

Déclaration de la représentante des personnels d'encadrement de l'Office National des Forêts

Conseil d'administration du 19 mars 2019

Les personnels d'encadrement de l'ONF souhaitent saluer l'arrivée de Monsieur Jean-Marie AURAND en tant que Directeur Général par intérim.

Son arrivée fait suite à une situation de crise pour le dialogue social, dégradé depuis 3 ans, comme en ont attesté les multiples alertes des représentants des personnels et les rapports des missions diligentées par les ministères de tutelle.

Elle intervient dans un contexte de relations devenues très difficiles de dialogue entre la direction de l'ONF et ses partenaires, notamment la FNCOFOR et les ONG compétentes dans le domaine de l'environnement.

Depuis l'arrivée du Directeur Général par intérim, les représentants de l'encadrement ont noté une volonté d'écoute plus grande de la part de la direction et un retour à un meilleur respect des textes.

Nous sommes conscients que le Directeur Général, dans la mesure où sa mission est d'assurer une transition et un retour à des conditions plus apaisées, ne peut pas prendre d'engagements structurants pour l'avenir, dans la mesure où ils pourraient être contradictoires avec les propositions de la mission interministérielle en cours. Cependant la fin de méthodes de management autoritaristes conditionne le retour à la confiance. Il est indispensable que toute la communauté de travail soit consciente que le management de l'ONF a changé de paradigme !

Malheureusement, nous sommes forcés de constater qu'un certain nombre de pratiques au sein de l'encadrement supérieur sont de nature à hypothéquer le succès de la mission de Monsieur le Directeur Général : décision antidatée pour faire croire qu'une réorganisation était en place avant son arrivée, fusion des agences des Pyrénées menées tambour battant et sans tenir aucun compte des objections des personnels.

A l'externe, la situation est également complexe : l'absence des représentants des Communes Forestières ce jour en est une illustration.

C'est révélateur de l'importance de trouver un nouvel équilibre pour l'ONF et une forme de gouvernance qui respecte les missions nationales, l'intérêt général à moyen et long terme et les prérogatives du propriétaire pour les forêts des collectivités.

Lors d'une réunion avec l'Alliance du Trèfle, le ministre de l'agriculture a rappelé son attachement au principe d'un service public unique pour la gestion des forêts publiques. Nous y voyons un signe d'espoir pour le maintien la gestion durable et multifonctionnelle des forêts publiques et l'avenir de l'Office National des Forêts.

Nous souhaitons à Monsieur le Directeur Général de réussir dans sa mission de restaurer la confiance, au sein de l'ONF et entre l'ONF et ses partenaires. Ce sont des éléments indispensables pour construire un avenir clair pour le principal opérateur de la politique forestière nationale, à l'heure où la forêt représente un enjeu majeur de lutte contre le réchauffement climatique et de préservation de la biodiversité, en plus de son rôle économique.